

République Française
Département : NIEVRE
Mairie de Saint-Eloi

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal, salle de la Mairie

Mardi 12 Novembre 2024 à 18:30

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Désignation d'un secrétaire
- 2) Approbation du procès verbal du conseil municipal du 30 septembre 2024
- 3) Recensement de la population en 2025 : désignation du coordonnateur communal du recensement de la population et fixation de la rémunération des agents enquêteurs
- 4) Syndicat mixte ouvert pour la restauration collective (SYMO) demande d'adhésion de la commune d'URZY
- 5) Pôle Santé communal phase 4 : délibération pour autoriser le Maire à signer le protocole d'engagement et le bail professionnel avec les futurs professionnels de santé (dentistes)
- 6) Aménagement et valorisation du Quartier des Jeunes Pousses - Phase 3 et 4 : acter le projet, autoriser la mission de maîtrise d'oeuvre et déposer les dossiers de demande de subvention en 2025 (phase 3) et 2026 (phase 4)
- 7) Projet d'acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée AT0078 - Rue des Jeunes Pousses auprès de Nièvre Habitat
- 8) Gendarmerie : approbation de la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Eloi
- 9) Noël des enfants du personnel communal : modification de la délibération 2020/085 du 28/11/2020
- 10) Association du tennis de table : étude de la demande de subvention exceptionnelle
- 11) Amicale de pétanque : étude de la demande de subvention exceptionnelle
- 12) Association Féline : étude de la demande de subvention exceptionnelle

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire
JEROME MALUS

Mairie de Saint-Eloi (Nièvre)

POUVOIR

Je soussigné (3) _____
donne pouvoir à _____

(2) à n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité

(3) Nom, prénom, adresse

(4) N.B - validité 3 reports au maximum

(5) porter à la main "Bon pour pouvoir "et signer.

• de me représenter à la réunion du Conseil Municipal, le 12/11/2024

• de prendre part à toutes les délibérations

d'émettre tous votes et signer tous documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (4), auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque (5).

Fait à Saint- Eloi, le